



Centre Européen  
des Consommateurs  
Luxembourg

Luxembourg, le 14 mars 2022

## Communiqué de presse

### **15 mars : journée mondiale des droits des consommateurs : les meilleures pratiques durables de toute l'Europe**

**Le Centre européen des consommateurs du Luxembourg met en lumière les meilleures pratiques durables, notamment au Luxembourg et dans les pays frontaliers.**

**Devenir le premier continent climatiquement neutre : c'est l'objectif que l'Europe s'est fixé et qu'elle veut atteindre d'ici 2050 avec l'aide du "Green Deal" européen. En matière de protection des consommateurs, cette ambition se traduit par des initiatives concrètes.**

**Il existe de nombreuses actions nationales et locales visant à renforcer la protection de l'environnement et la durabilité. Certaines d'entre elles vont au-delà de la législation européenne ou adoptent des approches particulièrement innovantes.**

**À l'occasion de la Journée mondiale des droits des consommateurs, le 15 mars, le Centre européen des consommateurs du Luxembourg met en lumière des exemples de ces bonnes pratiques durables au Luxembourg et dans les pays frontaliers.**

#### **Luxembourg**

Le Luxembourg est le premier pays au monde à offrir des transports publics gratuits. Depuis 2020, les résidents et les touristes peuvent simplement monter dans le train, le tram ou le bus sans avoir à acheter de billet. L'objectif est de sensibiliser à une mobilité respectueuse de l'environnement.

#### **Belgique**

En Belgique, vous trouverez des magasins de seconde main appelés "De Kringwinkel" ou "Les Petits Riens", répartis dans tout le pays. Chacun peut y déposer des meubles, des ustensiles de cuisine et d'autres articles similaires dont il n'a plus besoin. Ou les acquérir à un prix avantageux.

#### **France**

Lorsqu'il s'agit de produits défectueux, la France encourage les consommateurs à choisir la réparation plutôt que le remplacement par un nouveau produit. Par exemple, en suspendant la garantie légale de conformité pendant la réparation d'un produit ou en accordant une extension de garantie de six mois si un consommateur demande à un commerçant de réparer le produit. La France prévoit même un renouvellement de la garantie de 2 ans si le professionnel décide d'échanger un appareil au lieu de le réparer comme demandé.

#### **Allemagne**

Avec un amendement à la loi allemande sur l'économie circulaire, le pays veut mettre fin à la surproduction, à la

destruction de nouveaux biens et aux retours inutiles. Jusqu'à présent, les produits électroniques et les vêtements, notamment, finissaient souvent à la poubelle, bien qu'ils fonctionnent et soient comme neufs. Les fabricants et les détaillants seront davantage responsabilisés à l'avenir. Ils devront indiquer clairement comment ils traitent les invendus, par exemple s'ils les donnent ou les revendent à un prix inférieur.

Vous pourrez retrouver l'intégralité de cette étude du réseau des CEC sur notre site internet rubrique « *consommation-durable* » (<https://bit.ly/3KAle13>)

Le CEC Luxembourg fait partie d'un réseau de 29 Centres Européens des Consommateurs dans l'Union européenne ainsi qu'en Islande et en Norvège (European Consumer Centre Network – ECC-Net). Nos services sont gratuits.

Le CEC Luxembourg est un Groupement d'Intérêt Economique créé par l'État luxembourgeois et l'Union Luxembourgeoise des Consommateurs (ULC). Le CEC est soutenu financièrement par la Commission européenne, l'Etat luxembourgeois (Ministère de la Protection des consommateurs) ainsi que par l'ULC. Vous pouvez joindre le CEC Luxembourg pour des questions concernant la protection des consommateurs en Europe ou dans les cas de litiges transfrontaliers à l'adresse suivante :

271, route d'Arlon  
L-1150 Luxembourg  
Tél : (+352) 26 84 64-1  
Fax : (+352) 26 84 57 61  
E-mail : [info@cecluxembourg.lu](mailto:info@cecluxembourg.lu)

#### **Contacts presse :**

Cédric Arnasalon, Juriste  
[arnasalon@cecluxembourg.lu](mailto:arnasalon@cecluxembourg.lu)  
Tel : 26 84 64 603  
GSM : 621 408 974

Christoph Neisius, Juriste  
[neisius@cecluxembourg.lu](mailto:neisius@cecluxembourg.lu)  
Tel : 26 84 64 608  
GSM : 621 528 551

Cofinancé par  
l'Union européenne

